



## LA CITE DES MUSIQUES ANCIENNES ET DE LA CREATION

### Genèse - Enjeux – Contexte – Préfiguration

*Document adressé à la Presse lors de la rencontre co-organisée avec la FEVIS et les quatre ensembles associés à la CIMAC le 26 novembre 2010 au Grand Théâtre de Tours*

*Le paragraphe concernant la préfiguration a fait l'objet d'une nouvelle rédaction*

#### 1/ La genèse

Liant intimement patrimoine et création, la CIMAC permettra de développer la diffusion des musiques anciennes auprès du public. Elle contribuera également à rapprocher l'univers des musiques anciennes de celui de la création musicale contemporaine ainsi que des autres arts du spectacle vivant, notamment la danse, la vidéo, le cirque, etc.

La CIMAC répond aux besoins de quatre ensembles de musique ancienne installés à Tours (Diabolus in Musica, Douce Mémoire, Philidor et Jacques Moderne) dont la présence dans les plus grands festivals témoigne du rayonnement national et international de leur travail artistique. Ces ensembles ne disposent pas pour le moment de conditions professionnelles de travail et de diffusion dans leur ville d'implantation.

Depuis 2001 la Ville de Tours réfléchit à l'amélioration de leurs conditions matérielles de fonctionnement. La Région prend l'initiative de lancer le projet de la CIMAC et Michel Sapin l'annonce dans une conférence de presse en novembre 2005 présentant la nouvelle politique culturelle de la Région. Un comité de pilotage est installé en février 2006. L'étude de programmation est confiée au cabinet Aubry-Guiguet et Sylvie Pébrier, inspectrice de la musique au Ministère de la Culture puis détachée pour diriger l'association de préfiguration de la CIMAC est chargée de mener la réflexion sur le projet en concertation avec les équipes artistiques associées et les collectivités partenaires.

Un comité de suivi réunissant élus et services de l'ensemble des partenaires est mis en place, devant lequel seront présentées et validées les différentes étapes de conception du projet dans sa dimension d'investissement et de fonctionnement.

En décembre 2006, la CIMAC est inscrite au contrat de projet Etat-Région.

Apports en Investissement : **budget total 9,8 M€ HT** (incluant l'achat par la Région à la SET du terrain du quartier des deux lions)

Région : 4,1 M€

Etat : 3 M€

Feder : 1,2 M€

Ville/agglo : 1,5M€

## 2/ Les enjeux artistiques et architecturaux

« Le projet artistique repose sur trois convictions.

Tout d'abord le lien entre passé et présent, patrimoine et création. Les musiques anciennes inscrites dans le sigle CIMAC, ce sont les quatre ensembles musicaux qui sont associés au projet et qui seront installés sur place. Derrière l'appellation générique de musique ancienne se trouve, non pas une spécialisation étroite au sein du champ musical, mais ne serait-ce qu'en termes de répertoires un continent qui va du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est un atout extraordinaire du projet que de trouver réunis à Tours ces quatre ensembles qui représentent les principales facettes d'une des grandes aventures musicales des cinquante dernières années qu'on a appelé le mouvement de la musique ancienne. Ces ensembles qui jusqu'alors ne disposaient pas de lieu pour travailler et se produire dans de bonnes conditions, répéteront tout au long de l'année et présenteront leur travail au public lors de concerts ou de spectacles que l'on évalue entre 12 et 15 par an environ. C'est dire que le reste de la programmation sera composé d'autres propositions et notamment d'un travail de création. En tout premier lieu de création musicale contemporaine, avec la présence de compositeurs en résidence et d'ensembles musicaux menant des activités de recherche, production, diffusion et sensibilisation. La CIMAC a pour mission de compléter l'offre qui est pour le moment limitée à Tours et dans la région. Le « C » de création désigne aussi d'autres formes d'expression artistique contemporaines : la danse, la vidéo, le cirque, le théâtre d'objet... avec toujours la présence de musique vivante.

Lier patrimoine et création n'est pas une juxtaposition fortuite, un grand écart de part et d'autre de la période romantique. Contrairement aux apparences, beaucoup les rapprochent. Si l'on regarde les musiciens de la première heure de musique ancienne dans les années 1960 et 70, ils étaient tout à la fois embarqués dans les recherches sur la musique ancienne à fabriquer leurs instruments, à lire les traités, à fouiller dans les bibliothèques à la recherche de partitions oubliées ... et engagés dans l'aventure de la musique contemporaine. Ce qui réunit ces deux démarches, c'est l'exploration sonore, la recherche de timbres nouveaux, l'intérêt pour le geste et l'espace. C'est dire qu'il ne s'agit pas d'une dévotion pour le passé, d'une approche « antiquaire » comme le dirait Nietzsche mais bien d'un engagement au service d'un idéal sonore en train de s'inventer. On peut

dire la même chose du rapport à la scène. Le rapport scène salle qui domine aujourd'hui a hérité de celui qui s'est établi au XVII<sup>e</sup> siècle pour le lyrique et à la fin du XVIII<sup>e</sup> pour le concert. Il n'est pas opérant pour le moyen-âge ni la renaissance et partiellement seulement pour l'ère baroque. Faire un bal renaissance ressemble davantage à un défilé de mode d'aujourd'hui. Et puis les pratiques des dernières décennies ont conduit les ensembles de musique ancienne ailleurs que dans les auditoriums ou les salles de diffusion pluridisciplinaires où ils étaient peu programmés. Leur usage de lieux soit patrimoniaux soit insolites les ont amenés à développer une imagination sur l'utilisation des espaces, avec des déambulations, la présence de musiciens dans les galeries... De son côté, l'espace contemporain, notamment électro-acoustique, appelle la diversification des positions du spectateur par rapport à la source sonore. Autant dire que les points de convergence sont nombreux. D'un côté (musiques anciennes) comme de l'autre (création contemporaine) il s'agit d'investir le présent. Les réunir dans un même lieu, c'est attester que l'un et l'autre appartiennent à aujourd'hui.

On connaît bien sûr dans différentes régions des lieux de patrimoine dans lesquels se sont développés des projets de musique ancienne : Ambronay, Royaumont par exemple. A côtés d'atouts importants, ce choix patrimonial n'est pas exempt d'inconvénients : il tient au fréquent isolement géographique de ces lieux et à leur inadéquation avec les besoins scénographiques de la pratique artistique d'aujourd'hui.

C'est la première conviction du projet : susciter les conditions d'une relation vivante entre présent et passé.

La seconde porte sur la place de l'écoute. Conviction difficile à partager ? Si on regarde du côté des apprentissages de la sensibilité, la dimension sonore a toujours tendance à passer au second plan par rapport à la vue. Sur ce plan, on pourrait peut-être tenter une hypothèse... Et si l'écoute n'était pas seconde par nature ? Et si l'écoute était reléguée en position seconde parce qu'elle était perçue comme déroutante, voire dangereuse ? On connaît les positions de Platon recommandant d'éloigner tout ce qui dans la musique serait féminin et considéré comme lascif. Il tolère certes le potentiel de fureur de la musique pour donner du courage aux soldats, mais il considère qu'il est essentiel pour la cité que la force émotionnelle de la musique soit canalisée. Le cœur du projet de la CIMAC tient dans la volonté d'écouter autrement, de se démarquer des conventions dominantes actuelles pour susciter des expériences d'écoute renouvelées. Cela n'est donc pas une simple question technique qui concerne les seuls physiciens, c'est une aventure au plein sens du terme.

Il convient donc d'évoquer la démarche acoustique du projet à laquelle les quatre ensembles de musique ancienne ont pris part. Avec deux points d'appui initiaux : les lieux

dans lesquels ils se sentent bien : l' Arsenal de Metz a recueilli tous les suffrages loin devant d'autres salles modernes ; puis les lieux de patrimoine dans lesquels sont organisés depuis deux ou trois décennies les festivals qui les invitent, avec leurs caractéristiques souvent fortement réverbérantes. Il faut noter que la musique de la renaissance ou du baroque est programmée dans des lieux dont la construction est parfois très antérieure. C'est dire qu'il n'y a pas toujours de coïncidence historique entre les répertoires musicaux et les lieux où ces répertoires sont interprétés depuis le renouveau de la musique ancienne. Pour autant, ces lieux sont les lieux d'usage et ont contribué à façonner le nouvel idéal sonore. Pour consolider la démarche et sur une idée de Gisèle Faye, acousticienne du cabinet Aubry-Guiguet, nous avons confié au cabinet Delhom une étude comparative dans quatre lieux parisiens qui ont fait l'objet de mesures physiques et d'un questionnaire auprès des musiciens. Par ailleurs, j'ai proposé au LAM (laboratoire d'acoustique musicale) de mener une étude à Ambronay qui cette fois a combiné les mesures physiques et un questionnaire auprès du public. Il en résulte qu'il ne s'agit pas de fonder la démarche acoustique sur des faits historiques tels que les salles d'époque correspondant à chacun de ces répertoires mais sur un idéal sonore contemporain qui est né de la rencontre entre des musiciens, des chanteurs et des lieux patrimoniaux - eux aussi d'ailleurs aménagés dans des formes contemporaines, si l'on considère par exemple le retrait du mobilier, des tentures de ces espaces qui ont transformé leur identité visuelle et sonore. Cet idéal doit beaucoup également aux techniques d'enregistrement discographique qui ont naturellement rejailli sur les attentes du public. Le développement du mouvement de la musique est parallèle de celui du développement du disque et il a été largement porté par celui-ci à la fois commercialement et esthétiquement, notamment par la mise en valeur des couleurs instrumentales nouvelles/anciennes. La démarche acoustique est donc largement expérimentale et doit pouvoir rendre compte de la singularité de cet idéal sonore contemporain forgé dans la rencontre de l'ancien et de l'aujourd'hui.

La troisième conviction tient à l'invention d'un nouveau mode de compagnonnage. Pour tenter de rendre sensible ce que nous cherchons collectivement à faire naître avec la CIMAC, il est utile de prendre un instant pour préciser en quoi le projet se distingue radicalement des logiques symphoniques que l'on pourrait qualifier de logiques d'intégration. Le schéma prévalent depuis l'invention de la figure du génie à l'époque romantique est un schéma hiérarchisé qui pose le compositeur au sommet de la hiérarchie, suivi des interprètes puis du public. Le premier des interprètes, celui qui est au plus près des intentions du compositeur, c'est le chef d'orchestre. La plupart des salles, depuis la naissance des salles de concert, reposent sur l'axiome du chef et de son corps comme lieu de focalisation de la production du son symphonique. Il est garant et médiateur de la musique adressée au public. Chacune des équipes musicales ici présente a un directeur artistique, c'est-à-dire un musicien qui se mêle parfois à son ensemble et qui est garant du projet de son équipe. Autre valeur fondamentale qui fait que le mouvement de la musique ancienne tient une position critique forte historiquement et philosophiquement, c'est qu'il préfère à une norme qui se pense établie de façon définitive, la prise en compte

du contexte dans lequel les œuvres ont vu le jour. C'est dire que ce que porte la CIMAC, c'est l'artisanat plutôt que le génie. Les modalités du compagnonnage pourrait emprunter une métaphore à Gilles Deleuze, non pas la figure de la ritournelle qu'il a directement empruntée à la musique, mais celle du rhizome, dans sa dynamique horizontale et immanente et j'espère que le projet architectural dira quelque chose de cette interdépendance dynamique à rebours d'une intégration verticale. »

Sylvie Pébrier, présentation du projet devant les architectes retenus pour le concours de maîtrise d'ouvrage en décembre 2009 et en décembre 2010

### 3/ le projet de la CIMAC dans son contexte local, régional et national

Quel est l'impact du projet de la Cité des musiques anciennes et de la création sur son environnement?

#### **Sur le plan local :**

Les ensembles de musique ancienne installés à Tours ne disposent pas de lieu de travail pour répéter leurs concerts et préparer leurs productions. Ils ne disposent pas de lieu de diffusion adapté dans la ville ni dans l'agglomération ; il est important de fidéliser ces ensembles de grande notoriété et d'assurer à leur travail un plus large impact auprès du public tourangeau. La CIMAC associe de façon étroite les quatre ensembles suivants :

*Diabolus in musica*, direction artistique d'Antoine Guerber,  
*Douce mémoire*, direction artistique de Denis Raisin-Dadre,  
*l'Ensemble Jacques Moderne*, direction artistique de Joël Suhubiette et  
*l'ensemble Philidor*, direction artistique de Daniele Latini.

Un certain nombre d'autres équipes ont exprimé des besoins en termes de lieu de travail, voire de présentation au public :

L'Orchestre Symphonique Région Centre – Tours qui a exprimé le besoin de créneaux de répétition supplémentaires

D'autres ensembles de musique ancienne de Tours, en développement, qui ne disposent pas de lieu de travail et de diffusion

Le Centre chorégraphique national de Tours qui est à l'étroit dans ses locaux actuels ; la Cimac prévoit des planchers pour la danse dans les espaces de diffusion et de répétition et a réservé dans le concours d'architecte des espaces sur le terrain des Deux-Lions pour permettre une installation future sur le site.

D'autre part, l'offre de musique contemporaine est encore réduite, en dépit du travail conduit par le concours Dutilleux et de la programmation de concerts par l'Atelier musical de Touraine. Pour compléter et élargir leur travail, la CIMAC prévoit d'accueillir des

ensembles et des compositeurs pour un travail de recherche, de création et de diffusion dans le champ des musiques acoustiques, électro-acoustiques et mixtes. Enfin, les musiques traditionnelles souvent liées aux répertoires anciens et les musiques du monde viendront compléter l'offre musicale de la CIMAC.

La CIMAC ambitionne de tenir ensemble exigence artistique et convivialité, de favoriser la circulation des curiosités en travaillant en tissant des liens avec la population prendront la forme

- d'un travail d'action culturelle en construisant des projets avec les associations, établissements scolaires, les centres socio-éducatifs ... dans le quartier des Deux-Lions et les quartiers avoisinants, sur l'agglomération et le département mais aussi les publics empêchés
- et grâce aussi à une mise en musique du lieu, des ateliers ouverts et des activités interactives pour les passants et riverains dans un esprit d'accueil et d'hospitalité.

### **Sur le plan régional :**

Il existe en région des atouts musicaux pour le moment relativement isolés les uns des autres ; la CIMAC propose de bâtir des relations de travail qui favorisent la meilleure synergie entre ces acteurs notamment sur le plan de la recherche, de la création et de la formation :

- à Noirlac, avec le Centre Culturel de Rencontre, dirigé par Paul Fournier, avec lequel un partenariat privilégié se construit autour de la création musicale contemporaine ;
- à Bourges, avec l'école nationale supérieure des Beaux-arts, dirigée par Stéphane Doré, qui souhaite s'engager également sur la création musicale ;
- à Orléans, avec le Concours international de piano d'Orléans (musique contemporaine), les « rencontres internationales de musique ancienne et baroque » et l'ensemble de musique baroque *les Folies françaises* de Patrick Cohen-Akénine ;
- à Vierzon, avec l'ensemble *Mikrokosmos* de Loïc Pierre.

Un travail de coopération régionale sera donc à entreprendre pour optimiser la circulation des œuvres produites et accueillies.

### **Sur le plan national :**

Très marquée encore par le plan Landowski, la diffusion musicale est principalement concentrée sur les orchestres symphoniques et les opéras. Cela configure à la fois l'offre de répertoires et les salles qui les accueillent. En revanche le soutien aux équipes de musique ancienne et aux ensembles de musique contemporaine reste marginal. Par ailleurs, la forte concentration de l'offre à Paris n'a cessé d'être relevée.

D'où le nombre très limité de lieux adaptés aux répertoires anciens : quelques auditoriums comme celui de Metz ou de Poissy mais pour la plupart des lieux de patrimoine comme le Centre de musique baroque de Versailles ou les Centres Culturels de Rencontre (Royaumont, Ambronay, Saintes ou La Borie en Limousin) dont les salles connaissent différentes limites fonctionnelles en particulier sur le plan scénique et sont souvent d'accès difficile pour le public du fait de leur situation éloignée des centres urbains.

La CIMAC prévoit d'ouvrir et de décloisonner les répertoires en mettant en avant les passerelles au sein du champ musical : au sein des différentes esthétiques de la création contemporaine, avec le jazz, les musiques traditionnelles... et en favorisant les croisements entre la musique et les autres expressions du spectacle vivant aujourd'hui.

La CIMAC offrira une identité acoustique originale. Dans la mesure des moyens, elle vise à proposer des espaces permettant de varier le rapport entre le public et la scène afin que la CIMAC soit en prise à la fois avec les préoccupations contemporaines et anciennes. Il est souhaitable notamment d'envisager des dispositifs d'écoute autres que la frontalité, peu adaptée aux musiques électro-acoustiques.

Enfin, le travail en commun qui apparaissait comme un enjeu régional est aussi et a fortiori un enjeu national : il sera mené avec les réseaux généralistes de diffusion. Les réseaux spécialisés en musique ancienne et en musique contemporaine seront associés au niveau national. Cette expérimentation ajoutera aux actions artistiques conjointes une réflexion avec l'organisation de journées professionnelles. Ce travail portera notamment sur les actions de production et de co-production définies en concertation notamment avec le réseau des Centres de création musicale. Il s'inscrira dans le cadre de la coopération décentralisée conduite par la Région Centre avec les régions partenaires, notamment en Europe.

#### 4/ La préfiguration

L'association de préfiguration a été créée pour accompagner l'étude de programmation en concertation avec les quatre ensembles musicaux et avec l'ensemble des collectivités publiques partenaires du projet. Elle a aussi pour mission de conduire la préfiguration avec une réflexion sur les modalités de collaboration entre la structure et les ensembles, avec le développement de partenariats sur le plan régional et national et enfin avec la montée en charge des activités pour que les propositions comme le public soient ajustés au moment de l'ouverture du bâtiment.

De 2010 à 2015 vont se construire pas à pas des propositions artistiques préparant l'ouverture du bâtiment.

Dans le cadre de sa première saison de préfiguration, la CIMAC, avec un budget de programmation de moins de 100 000 € (incluant l'artistique, la technique et l'hébergement)  
...

1/ A organisé du 6 au 8 mai 2011 à la salle ockeghem, la **première édition d'un temps fort « Sentiers croisés », réunissant les quatre ensembles de musique associés à la CIMAC : Douce Mémoire, Diabolus in musica, Jacques Moderne et Philidor...**

ainsi que l'équipe orléanaise partenaire, les Folies françoises avec la présence de son directeur artistique, et des propositions venant de la musique contemporaine (L'Atelier Musical de Touraine direction artistique Anne Aubert, Mikrokosmos, Jean Christophe Marti et Alma Fury), des musiques improvisées (Géraldine Keller et Joelle Léandre) et des musiques traditionnelles (Taghi Akhbari).

2/ A tissé des liens avec **les partenaires tourangeaux de la création et de la diffusion:**

*Le Petit faucheur*, le 5 novembre 2010 : le concert par l'ensemble CAIRN et Marc DUCRET a rencontré un accueil très chaleureux du public

*Le Nouvel Olympia*, Centre Dramatique Régional de Tours, le 15 février 2011 : conte musical « Le grand dépaysement d'Alexandre le Grand », livret et musique de Jean-Christophe MARTI, interprétation par l'ensemble MUSICATREIZE, direction musicale Roland Hayrabedian, mise en scène et travail avec les comédiens sourds, Philippe CARBONNEAUX séance scolaire à 14h, séance tous publics à 20h

*Le printemps des poètes*,  
avec un temps de lecture et performance vocale « Irrespectueux poètes » autour de Jean-Marie LARDEAU et Jean-Christophe MARTI, le 9 mars à 18h, salle capitulaire du cellier saint Julien  
avec un concert de l'ensemble Diabolus in musica à l'hôtel du grand commandement le jeudi 17 mars à 19h

3/ A créé des liens avec les **partenaires tourangeaux de la sensibilisation, de la formation et de l'action culturelle :**

#### **Le réseau des bibliothèques**

le mercredi 3 novembre à 18h à l'espace Jacques Villeret en entrée libre pour un extrait du spectacle Mémoire des vents du sud par l'ensemble Douce Mémoire, ensemble musical associé à la CIMAC suivi de la projection du documentaire "ballerines pour épouses et concubines"

Le 3 décembre à 18h30, rencontre avec Jean-Christophe MARTI à la bibliothèque Paul Carlat suivie d'un buffet avec les femmes de l'association SAM'IRA

Le 7 décembre à 20h, rencontre avec le comédien en langue des signes française Levent BESKARDES à la médiathèque de tours nord à 20h : projection de courts métrages suivie d'une rencontre en présence du réalisateur et d'une traductrice en LSF; comédien du spectacle "Le grand dépaysement d'Alexandre le Grand », Levent Beskardès défend depuis longtemps la parole artistique des comédiens sourds et la langue des signes.

### **Les interventions dans le cadre scolaire**

En Mai 2011, trois interventions de musiciens de l'ensemble Douce Mémoire dans trois classes élémentaires de l'école Alain, Jean de la Fontaine et Victor Hugo.

### **Le Conservatoire à Rayonnement Régional**

En novembre 2010, master class par les musiciens de l'ensemble CAIRN au Conservatoire à Rayonnement Régional

- Sylvain Lemêtre (zarb) dans la classe de percussion de Jean Baptiste COUTURIER
- Jérôme Laran (tubax) dans la classe de saxophone de Daniel LIGIER

Au printemps 2011, atelier autour de la voix au Conservatoire à rayonnement régional de Tours dans la classe de Pierre Marie DIZIER par Jean-Christophe MARTI et dans la classe de Marie-Laure RAGOT

### **Les associations d'éducation populaire**

Le 2 décembre à 19h30, rencontre avec Jean-Christophe MARTI aux fontaines avec l'association RIC, rencontrer, interroger, connaître présidée par Nicole LEPAPE.

Des échanges avec le groupe animé par Omar Akhres du centre social Leo Lagrange de Tours sud ont préparé leur venue au spectacle « le grand dépaysement » au CDRT. Des projets de création musicale et d'exposition sonore sont en cours.

### **Les Concerts en appartement**

A l'automne 2010, trois concerts en appartement avec l'ensemble Douce Mémoire, pour annoncer le spectacle présenté par Douce Mémoire au grand Théâtre le 26 novembre.

### **Rencontres avec le public**

Le 13 janvier à 18h30, rencontre avec le compositeur Jean-Christophe MARTI à la boîte à livres

#### **4/ A mis en place une opération internationale de coopération décentralisée avec le Land de Saxe-Anhalt :**

Le Concours de composition franco-allemand s'est tenu en juillet 2011 à Tours

La commande d'un concerto grosso a été passée aux deux lauréats du concours :

Claire-Mélanie SINNHUBER et JAN MASANETZ

L'ensemble Cairn a été invité par le festival Impuls pour un concert le 3 novembre 2011 à Halle

Les concerti grossi seront créés

- A Halle lors du festival Haendel le 1<sup>er</sup> Juin 2012 pour la création allemande

- A Noirlac le 30 juin 2012 pour la création française avec l'Orchestre

Symphonique de Tours-Région Centre sous la direction de Golo Berg

Avec en solistes, les musiciens de l'ensemble Cairn

#### **5/ a entrepris un travail de valorisation des musiques anciennes et contemporaines**

A co-organisé avec la FEVIS et avec les quatre ensembles associés, une rencontre de presse à l'occasion du spectacle de Douce Mémoire au Grand Théâtre de Tours le 26 novembre 2010.

A initié avec le Centre Culturel de Rencontres de Noirlac et l'école des Beaux-Arts de Bourges **une plate-forme professionnelle régionale sur la création musicale et sonore « Ju :biluz »**, destinée d'une part à faciliter la circulation d'information sur les projets de création et l'élaboration de projets communs et d'autre part à valoriser l'ensemble des actions de création musicale et sonore mise en place par les membre de l'association.

5/ contacts
-------------

Site <http://cimac.fr/>

[sylvie.pebrier@cimac.fr](mailto:sylvie.pebrier@cimac.fr)

Céline Jeannin, chargée de production

Anaïs Miltenberger, chargée de communication

Sylvie Pébrier, directrice

Association de préfiguration de la CIMAC, 11 rue de Beaupré, 37200 Veigné

